



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 19 février 2013  
Compte rendu affiché le : 26 février 2013  
Date de la convocation : 11 février 2013

Nombre de délégués : 33  
En exercice : 33  
Présents : 21  
Votants : 24

Nombre de délégués concernés : 33  
En exercice : 33  
Présents : 21  
Votants : 24

### Présents:

CCPSG : Charbonnier JY, Besset C, Boudier JP, Tardy F, Louat R, Laffont J(2), Demmelbauer P

CCFL : Mrs Vincent G (2) Gonon P, Rousset L, Séon M, Berthet C (2) ,

CCHL: Mme Larue M F, Mrs Moralès P, Villard P,

SEM : Guyot P

Autres communes: Rousset E, Toinon D, Pallandre A, Laval D, Thizy G

Mr Philippon B a donné pouvoir à Laffont J

Secrétaire de séance : Guyot P

Excusés : Bruyère C, Barcet A, Bruyas B, Philippon B, Philippon A, Bruyas J F, Bruyas JM ,  
Lhopital J L, Piot M

### N° 398 : Indemnité du percepteur pour l'année 2012

Monsieur le Président présente aux membres du comité syndical le courrier de Mme FAVARD, Trésorier à Saint Galmier qui sollicite le syndicat pour le versement de l'indemnité de conseil 2012.

Cette indemnité s'élève à un montant maximum net de 378.63 €, soit un brut de 415.42 €

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical à l'unanimité autorisent Monsieur le Président à verser cette indemnité à Mme FAVARD

Copie conforme au registre.

Fait à Saint Galmier

Le 19 février 2013

Le Président  
Jean Yves Charbonnier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20130219-398-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2013  
Publication : 19/02/2013

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

